



116675

DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le 20/05/2022

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : 10126 e-mail : h.dadoun Phones : 06 61 26 66 19
Nom et Prénom de l'adhérent : DADOUN HANAA
Nom et Prénom du bénéficiaire : FAOUK ILYAS

A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné : Dr ZAIMI SITAM.
Estime que l'état de santé de Mlle, Mme, M. ILYAS FAOUJIC.
Nécessite une IRM cérébrale.
Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

Une hospitalisation de (approximatif)
A (préciser l'établissement hospitalier)

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS):

- Synthèse de la visite m/s.
- Synthèse de la visite m/s.

Cachet, date et signature du praticien	
--	--

A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

SERVICE MEDICAL DE CARDIOLOGIE

Casablanca le 20/05/2022

TEL DIRECT: 0529 050 234

Patient : Nom : FAROUK ILYAS

COMPTE RENDU D'ECHOGRAPHIE

- VG non dilaté (53/31 mm), non hypertrophié de bonne contractilité globale et segmentaire
- FEVG estimée en SBP à 60%
- OG non dilatée SOF 19 cm²
- La grande valve mitrale est dystrophique épaissies sans prolapsus, Insuffisance mitrale minime, pas de sténose mitrale
- Voie aortique de taille normale, aorte tricuspidé, pas de sténose ni fuite
- OD non dilatée
- VD non dilaté de bonne fonction contractile, S' 11 cm/s, TAPSE 23
- IT minime permettant d'estimer la PAPS à 17 mmHg
- Fuite pulmonaire minime permettant d'estimer la PAPM à 14 mmHg
- Courbure septale normale
- VCI non dilatée compliant.
- Péricarde libre
- Pas de malformation intracardiaque

Conclusion : Fuite mitrale minime, GVM dystrophique

FE en SBP à 60%

Cavités cardiaques non dilatées

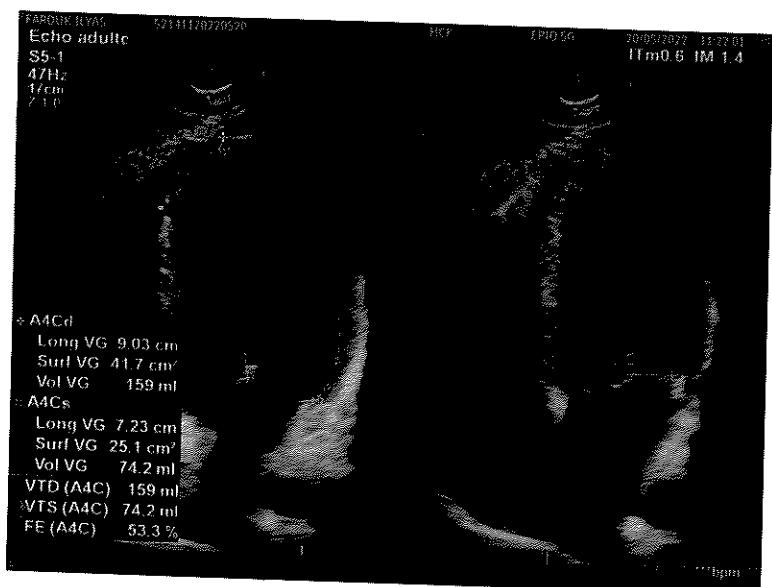
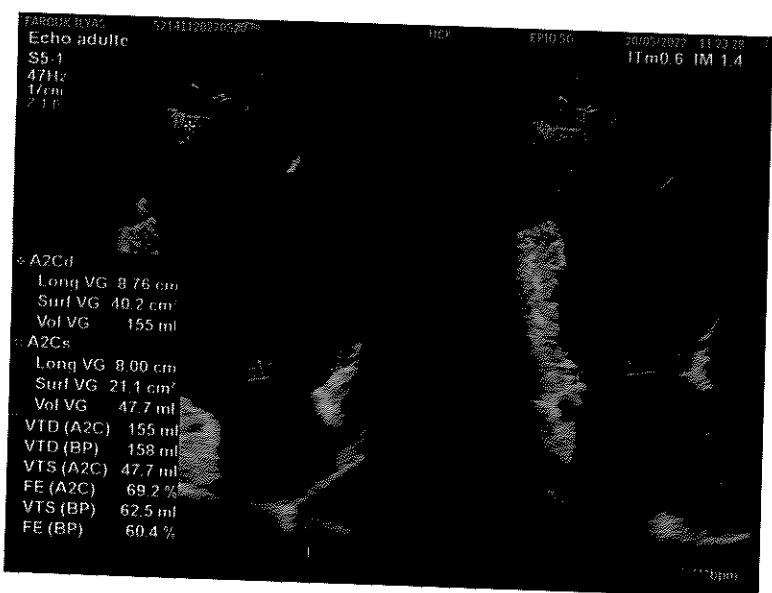
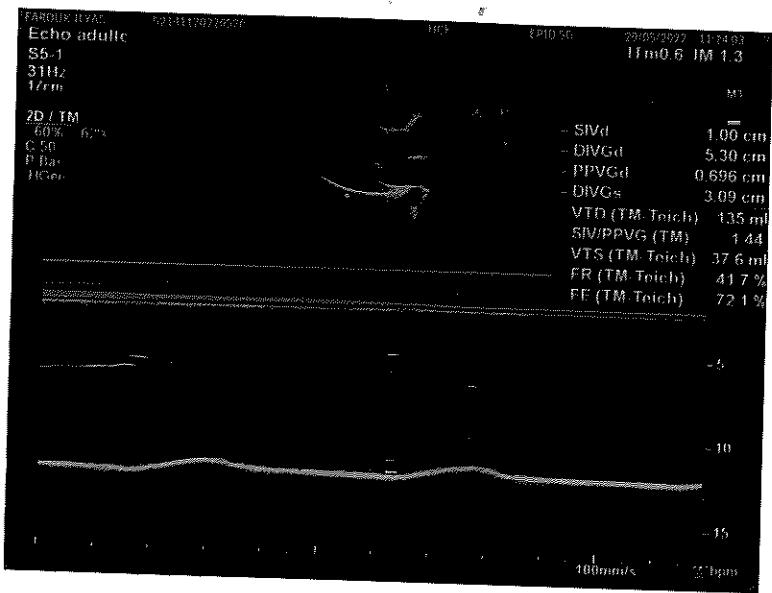
PRVG basses, Pas d HTAP

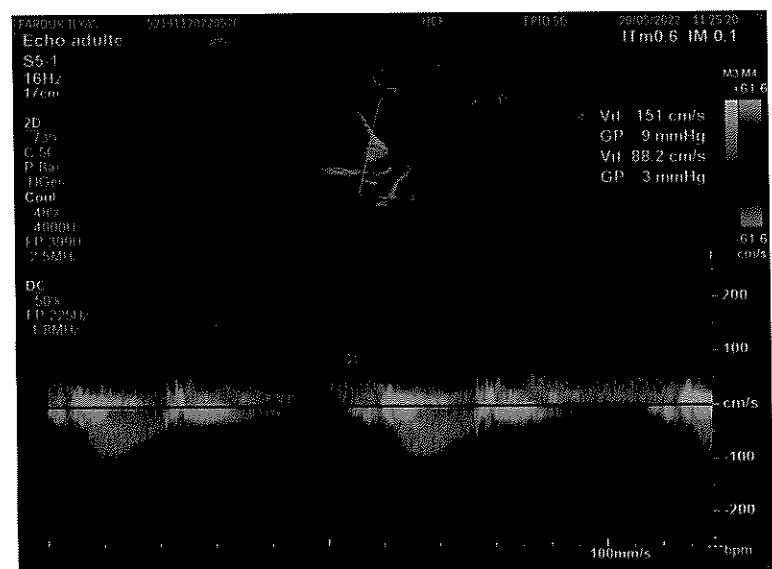
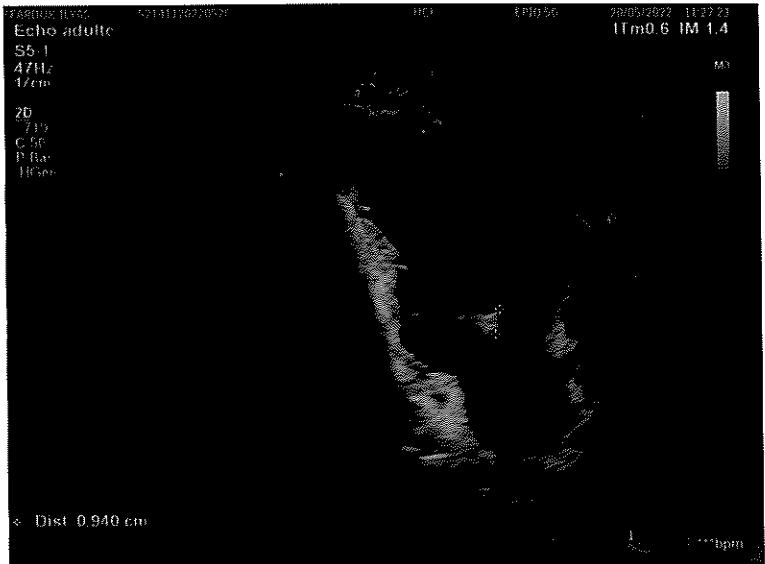
Bon VD

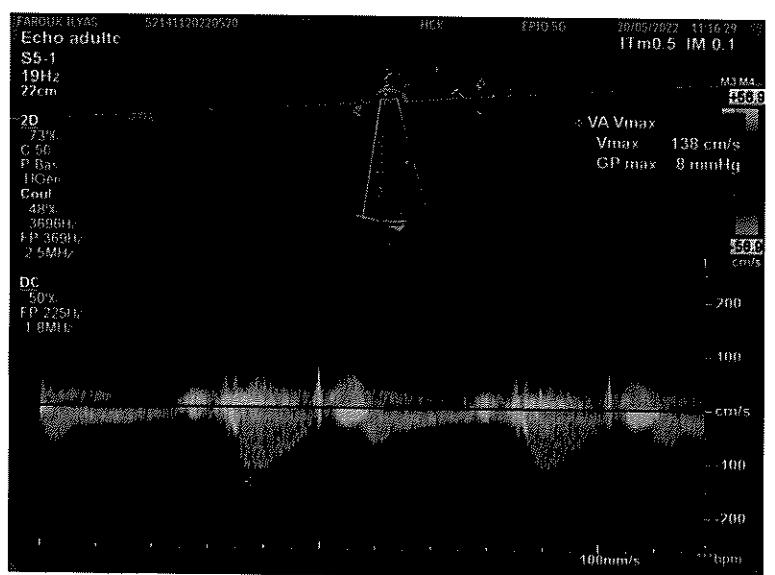
Pas de malformation intracardiaque

DR. ZAISSI Siham
Spécialiste des Maladies du Coeur
et des vaisseaux

Dr S. Zaimi







DADOUN HANAA
Matricule : 10126 - Entrée RAM : 18/03/1996

Casablanca, le 26 Mai 2022

A l'aimable attention de la Direction de la MUPRAS – Royal Air Maroc

Objet : Demande de dérogation.

Monsieur

Le 23/05/2022, j'étais dans l'obligation de faire une IRM cardiaque à mon fils FAROUK ILYAS âgé de 14ans car il souffrait de grosses fatigues inexplicées ainsi que d'une oppression thoracique et qu'à l'échographie cardiaque, le médecin cardiologue Mme Zaimi Siham a détecté un épaississement de la valve mitrale (voir compte-rendu).

Je vous prie d'accorder cette demande de dérogation, et d'accepter la soumission de demande de remboursement de l'IRM selon la grille en vigueur édictée par la MUPRAS.

Je vous en remercie par avance, et vous prie d'agrérer mes sincères salutations

Cordialement

Mme DADOUN HANAA

H Dadoun